

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Mesurer la qualité de l'air

La qualité de l'air doit être une priorité pour la Commune de Vernier car d'elle dépend la santé de sa population. Afin de déterminer le taux de pollution des mesures doivent être prises à l'échelle communale. Le but est de faire pression sur les Services cantonaux en cas de non-respect des normes environnementales.

Les Verts genevois ont lancé une initiative populaire cantonale en 2018, IN 169, « De l'air, moins de bruit. Préservons notre santé face à la pollution », qui a été acceptée par le Grand Conseil. Ce qui oblige l'Etat d'atteindre en tous points du territoire des objectifs déterminés en ce qui concerne les valeurs limites annuelles d'immission fixées par la législation fédérale sur la protection de l'environnement. Or, force est de constater que l'Etat a failli dans la mise en œuvre de cette initiative. Dès lors, la Commune de Vernier doit contribuer en amenant la preuve que la qualité de l'air au sein de sa commune est au-dessus des normes environnementales acceptées mettant en péril la santé de ses administrés.

Des communes, comme Soral, ont demandé au Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA) d'effectuer des mesures afin d'évaluer l'impact du trafic de transit sur la qualité de l'air à l'aide de stations mobiles. Ces mesures durent 3 mois (de début février à fin avril - période à cheval entre l'hiver et le printemps qui a la particularité de faire partie des époques de l'année qui ont des concentrations parmi les plus élevées en dioxyde d'azote (NO₂) et en poussières fines (PM₁₀). La commune de Vernier pourrait envisager de faire de même, notamment en positionnant des stations de mesure sur de grands axes routiers tels que l'avenue de l'Ain et l'avenue de Châtelaine. Par ailleurs, des mesures du trafic aérien pourrait être envisagées en plaçant une station en un lieu spécifique.



Dans la même optique, l'HEPIA, pour son projet CityFeel, a développé une station météorologique mobile pouvant être mise dans un sac à dos, le climatmètre. Cet instrument permet de mesurer la scène climatique d'un piéton. La Ville de Vernier pourrait envisager de s'associer à ce projet. Il s'agit également de mesures ponctuelles dont la durée est à définir avec les scientifiques en charge de ce projet.



Il existe également des capteurs tels que ceux de LogAir qui pourraient être positionnés à des endroits stratégiques tel que des préaux d'école, par exemple. Ces capteurs ont déjà équipé les vélos de Genèvevroule et les bus des TPG. Il s'agit de mesures à moyen terme mais dont les modalités exactes restent à définir.



Les instruments proposés aideraient à déterminer le taux de pollution sur la Commune de Vernier. Ainsi, les données récoltées pourraient obliger l'Etat à prendre les mesures nécessaires pour diminuer les polluants.

Cette motion propose :

- de demander au « Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants » (SABRA) d'effectuer des mesures afin d'évaluer l'impact du trafic de transit sur la qualité de l'air à l'aide de stations mobiles
- de s'associer au projet CityFeel de l'HEPIA
- d'étudier le fait d'équiper les préaux d'école de capteurs de pollution tels que ceux de LogAir

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

à demander au Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants (SABRA) d'effectuer des mesures afin d'évaluer l'impact du transit sur la qualité de l'air à l'aide de stations mobiles, à s'associer au projet CityFeel de l'HEPIA et d'étudier le fait d'équiper les préaux de capteurs de pollution.

Barbara LANZILAO, Anne COMPAGNON KAUFMANN,
Mélina BUNTSCHU, Esther SCHAUFELBERGER
Conseillères municipales

Vernier, le 26 février 2022